

CONTRIBUTION DU CESEC DE CORSE 2023-04¹

*Relative à
Rilativa à*

Egalité femmes / hommes : état des lieux auprès des 11-30 ans en Corse

Parità trà donne è omi : a situazione vista da i giovani (11-30 anni) in Corsica

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu le rapport **Egalité femmes / hommes : état des lieux auprès des 11-30 ans en Corse** transmis pour information du CESEC, par Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse le 11 juillet 2023 ;

Après avoir entendu, Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, conseillère exécutive en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap ;

Sur rapport de Jean DAL COLLETTTO, pour la commission éducation, formation jeunesse ;

À nant' à u raportu di Jean DAL COLLETTTO, per a cummizzione educazione, furmazione, giuventù

***U Cunsigliu Economicu, Sociale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 25 di lugliu di u 2023, in Bastia,***

Cheffe de file en matière de politique jeunesse, la Collectivité de Corse s'est dotée, dès 2018, de l'outil Pattu per a ghjuventù. Parallèlement, elle a mis en place l'Observatoire pour évaluer et ainsi mieux connaître les besoins du public des 11 – 30 ans.

En 2022, cet observatoire a mené une large enquête auprès des jeunes sur la thématique de l'égalité femmes / hommes afin de recueillir le ressenti de cette tranche d'âge sur cette question et de préconiser des actions pour répondre aux inégalités et agir sur les

¹ Adopté à l'unanimité
Votants : 37

comportements. L'enquête, dont le questionnaire a été établi en partenariat s'est déroulée sur un mois et demi auprès des différents établissements scolaires et des différentes structures en lien avec la jeunesse.

Les résultats présentent des aspects encourageants, cependant quelques points d'amélioration demeurent.

Un temps de travail avec les partenaires institutionnels, prévu pour septembre, permettra à chacun de mieux se connaître et tenter de faire émerger les principes de coordination des actions, de mutualisation des moyens et de proposition de feuille de route articulée sur 2 axes :

- Coordonner les actions de prévention et de sensibilisation
- Amplifier et diversifier les actions d'information et de prévention pour déconstruire les stéréotypes.

Chacun de ces axes sera décliné sur des actions précises et ciblées destinées à s'inscrire dans le cadre des futurs travaux de la conférence jeunesse.

Le CESECC félicite le travail mis en place dans le cadre de l'observatoire de la jeunesse. **Il souligne** notamment la mise en place d'un questionnaire et la procédure utilisée qui a permis de donner la parole aux jeunes. En effet, bien que difficile à réaliser, un questionnaire reste un outil d'éducation aux savoir-être par le biais des questionnements qu'il induit. **Le CESECC invite** donc la Collectivité de Corse à continuer de donner aux jeunes les outils et les moyens de s'exprimer et de choisir leur avenir.

Le CESECC se satisfait de savoir que la proposition de la vidéo pédagogique ait été prise en compte et que le projet suive son cours.

Le CESECC regrette que les questions sur les harcèlements sexiste et sexuel n'aient pas pu être diffusées dans les établissements scolaires. **Il invite** la Collectivité de Corse à trouver les moyens d'adresser ces questions aux jeunes qui n'ont pas pu être interrogés à ces sujets.

Le CESECC alerte sur la question des réseaux sociaux et en particulier des influenceurs / influenceuses pour l'impact négatif que certains peuvent avoir sur la jeunesse.

Le CESECC apprécie qu'un suivi des actions menées dans ce cadre soit organisé. Cependant, **il estime** que la durée prévue de 10 ans risque d'être trop longue car elle amènera sur une autre génération de jeunes et **il suggère** de le faire de façon plus rapprochée.

Le CESECC prend acte de ce rapport.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI